

Présents CFDT : Stéphane Caudieux (Centraux), Nathalie Couchellou (Centraux Nantais), Sophie ALBAZ-VEYRIER (Occitanie)

Présentation de la nouvelle grille de métiers repères AFB

Cette grille a été validée par la l'AFB début 2023, et déployée à la SG en Octobre 2023 :

Anciens métiers repères AFB	Classification bancaire	Nouveaux métiers repères AFB	Classification bancaire
Chargé d'accueil et services à la clientèle	B - F	Métiers du client particulier	B - H
Chargé de clientèle particuliers	C - G	Métiers du client professionnel	E - I
Chargé de clientèle professionnels	E - I	Métiers du client entreprise	F - K
Chargé de clientèle entreprises	F - J	Métiers du conseil en patrimoine/banque privée	F - K
Conseiller en patrimoine :	F - J	Métiers de l'animation et de la responsabilité d'unité commerciale	F - K
Responsable/Animateur d'unité commerciale	F - K	Métiers activités de marché	H - K
Opérateur de marché	H - K	Métiers du conseil en opération et produits financiers	H - K
Concepteur Conseiller en opérations et produits financiers	H - K	Métiers d'appui à la force de vente/Métiers du traitement bancaire	C - K
Gestionnaire Back Office	A - F	Métiers du risque	F - K
Responsable d'unité ou activité de traitements bancaires	F - K	Métiers de l'informatique	F - K
Spécialiste des opérations bancaires	D - H	Métiers de l'organisation/Qualité /RSE/Achats	D - K
Analyste risques	E - J	Métiers du juridique/Fiscaliste	G - K
Informaticien/Chargé de qualité	E - I	Métiers du marketing/communication	E - K
Resp. informatique/organisation/Qualité	G - K	Métiers des Ressources Humaines	E - K
Gestionnaire administratif/Secrétaire	C - H	Métiers de la comptabilité/Finance	E - K
Informaticien/Chargé de qualité	E - I	Métiers des Services généraux/Immobilier	D - K
Resp. Informatique /Organisation /Qualité	G - K	Métiers du contrôle/Conformité	F - K
Juriste / Fiscaliste	G - K	Métiers de la donnée	G - K
Gestionnaire Marketing/Communication	E - I	Métiers de la sécurité des données/Intelligence artificielle (IA)	G - K
Spécialiste/Responsable Marketing/Communication	G - K	Métiers du projet et de l'accompagnement du changement	G - K
Technicien Ressources Humaines	E - H		
Spécialiste/Responsable ressources humaines	G - K		
Technicien Comptabilité/Finances	D - H		
Contrôleur de gestion	F - K		
Spécialiste /Resp. Comptabilité-Finance	F - K		
Technicien logistique immobilier	A - H		
Resp./Animateur d'unité ou expert logistique	F - K		
Contrôleur périodique permanent	F - K		
Nouveau métier repère			
Nouveau métier repère			
Nouveau métier repère			

Cette nouvelle grille a été repensée pour moderniser le catalogue et coller aux métiers de la banque d'aujourd'hui.

De nouveaux regroupements de métiers et de nouveaux métiers repère émergents (Métiers de la donnée, Métiers de la sécurité des données/Intelligence artificielle (IA), Métiers du projet et de l'accompagnement du changement) ont ainsi été définis.

Les niveaux de classification correspondant aux métiers repère ont été également revus (avec certains niveaux revus à la hausse)

Déploiement opérationnel

Le mapping « code emploi SG » ⇔ nouveaux métiers repère a été finalisé sur la fin 2023.

(cf. rosace des métiers ci-jointe)

Des classifications à revoir pour certains salariés

Comme certains niveaux de classifications ont évolué, les salariés qui se retrouvaient en deçà du niveau de classification requis ont été dénombrés par HRCO, qui a demandé une régularisation auprès des BU/SU concernée. SGRF (réseau + centraux) est la plus concernée, et est sur le pont.

=> une mise à niveau pour les prochaines EAS a été demandé, et un contrôle HRCO sera effectué.

=> les salariés concernés devront être informés

Simplification des codes emplois des Back-Office et Middle-Office

Sur la partie Back Office / Middle Office : un travail de simplification a également été réalisé en 2023.

Des codes emplois sont donc en cours de suppression :

HRCO a dénombré qu'un très faible nombre de salarié était rattaché à quelques codes emplois et a demandé aux BU/SU concernées de procéder à une bascule sur les codes emploi actifs souhaités. Lorsque plus aucun salarié ne sera rattaché à ces codes emploi, ces derniers seront supprimés du référentiel SG.)

Une BU/SU peut cependant faire valoir le droit à conserver un code emploi particulier, s'ils ont besoin d'y rattacher à nouveau plusieurs salariés

Cas des nouveaux métiers

Les nouveaux métiers repère (data, management de projet...) sont transverses et non spécifiques aux métiers de la banque. Cela octroie aux salariés un renforcement de leur employabilité sur tous secteurs d'activité.

La CFDT a demandé que les salariés rattachés aux codes emplois correspondant à ces nouveaux métiers fasse l'objet d'un alignement de leurs rémunérations sur celle pratiquée en moyenne sur le marché (car il y a des écarts significatifs).

Nous avons rappelé à ce titre l'engagement de M. Oudéa de faire des travaux autour de la donnée un futur pilier de la banque, engagement non contredit par M. Krupa.

La direction n'a pas pris d'engagement (on pouvait s'en douter) mais a cependant « noté » la revendication.